

**OPERATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE STOKVIS NORD AFRIQUE PAR
COMPENSATION DES CREANCES LIQUIDES ET EXIGIBLES RESERVEE A SANA STOK D'UN
MONTANT DE 170 000 000,00 DE DIRHAMS.**

Stokvis Nord Afrique a obtenu le visa de l'AMMC le 27/09/2024 pour la réalisation d'une augmentation du capital social par compensation de créances liquides et exigibles réservée à Sana Stok d'un montant de 170 000 000,00 dirhams.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de 8 500 000 actions nouvelles à un prix d'émission de 20 dirhams par action, réservée à Sana Stok avec suppression des droits préférentiels de souscription et sans prime d'émission.

La période de souscription a été fixée du 11 au 14 octobre 2024 inclus.

Les principales caractéristiques de cette augmentation de capital peuvent être consultées sur le lien suivant :
<https://www.stokvis.ma/wp-content/uploads/2024/09/Prospectus.pdf>

Le conseil financier et coordinateur global de l'opération est BMCE Capital Conseil.

Ce communiqué est disponible sur le site internet du groupe www.stokvis.ma en cliquant sur le lien suivant :
<https://www.stokvis.ma/investisseurs/>

Pour toute information complémentaire, contacter :

Direction Finances & Support Groupe

TEL : 05 22 65 46 00 / Mail : Contact@stokvis.ma